



CORONAVIRUS COVID-19, COMMUNIQUÉ OFFICIEL, MARS 2020.

IZISPORT VOUS DONNE LA LIBERTÉ DE CHOISIR !

Depuis le dimanche 15 mars, Izisport a été contraint de fermer ces deux clubs, sur décision du gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19.

Face à cette situation inédite que nous subissons tous, nous avons reçu beaucoup de messages de soutien et de bienveillance et nous tenons à vous en remercier !

Cependant, nous avons également reçu des questions relatives à vos abonnements, ce que nous pouvons comprendre. Afin de garantir la continuité de notre activité nous ne sommes pas en mesure de faire une suspension immédiate de votre prélèvement. Néanmoins il est normal que vous soyez compensés pour cette perte et nous avons plusieurs solutions à vous proposer :

- **100% SOLIDAIRE !**

Izisport est une très petite entreprise (TPE) dirigé par Jeanine Kleij. Elle emploie Serge votre homme d'entretien, Alexis et Mélanie qui vous font transpirer toute la semaine, Charlotte et Laëtitia qui s'occupe de toute la gestion des clubs... Izisport permet aussi à 3 entrepreneurs, Damien, Jérémy et Sébastien de développer leurs activités depuis des années...

Alors pour pouvoir rouvrir les salles une fois le confinement terminé, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien. C'est pourquoi la première option est de garder votre abonnement sans compensation. Promis on fera un grand repas tous ensemble après cette mauvaise période !

- **100% SPORT !**

Pas de compensation financière mais une compensation sportive !

Plusieurs solutions vous seront proposées et vous aurez le choix :

- Offrez le double de temps à un proche : 2 mois de confinement = 4 mois de sport pour votre proche !
- L'équivalent du montant dû transformé en séance de coaching personnalisé !
- Programme d'entraînement et/ou alimentaire personnalisé suivant le temps de fermeture et votre mensualité.
- Ticket pour avoir accès au cours collectifs pour vous ou vos proches.

- **PAS CONVAINCU ?**

Vous pouvez demander le remboursement du (ou des) mois prélevés et non consommés.

Le remboursement se fera sur les 3 mois qui suivent la réouverture (avec un mois de battement afin que chacun ait le temps de donner sa réponse).

Exemple : Confinement du 15 mars au 31 avril = 1 mois et demi

Donc pour un abonnement à 29,90 = 45 euros ; pour un abonnement à 19,90 = 30 euros.

Vous aurez donc soit 15 soit 10 euros de réductions sur les 3 mois qui suivent votre décision.

Une adresse mail à été créée afin que vous puissiez nous communiquer l'option choisie au compensation@izisport.com . Merci de nous indiquer la salle ou vous êtes inscrit, votre nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone!

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

En attendant continuez de suivre nos challenges sur notre chaine Youtube :
IZISPORT

Prenez soin de vous et de vos proches !

Toute l'équipe Izisport !